

CANAL

N°9 - juin 1999

LE BULLETIN COMMUNAL DE VERVIERS

Sommaire

L'introduction du sac-poubelle payant a modifié les habitudes des Verviétois. Reste à maintenir le cap...

p.2

Interface entre la Province de Liège et la population, l'antenne provinciale verviétoise, rue des Martyrs, est à votre écoute.

p.3

"Gestion Logement Verviers". Des habitations pour les personnes à revenu modeste où intérêts des propriétaires et des locataires sont conciliés.

p.4

Du beach-volley place Verte ! Du 18 au 22 aout, sable et ballon feront bon ménage dans le centre de Verviers.

p.5

Trois jours de braderie, du 25 au 27 juin. La formule évolue dans l'intérêt de chacun.

p.6

La rentrée des classes se prépare dès maintenant. L'offre en matière d'enseignement est pléthorique à Verviers.

p.6 et 7

"Un siècle d'architecture moderne 1850-1950"; le thème des journées du patrimoine ne manque pas d'illustrations à Verviers.

p.8



18e Grand Jogging de Verviers
20 juin 15 heures

Le sac-poubelle au rapport

Payant mais probant

L'ouverture du parc à conteneurs puis l'introduction du sac-poubelle payant modifient progressivement les habitudes des Verviétois. La production de déchets baisse de manière encourageante. Reste à maintenir le cap en poursuivant dans cette voie...

Souvenez-vous : il y a près de 2 ans, le parc à conteneurs du quai de la Vesdre ouvrait ses portes. Rapidement, la mutualisation des parcs allait permettre aux Verviétois de s'orienter également vers celui du Laboru. En janvier dernier, c'est une nouvelle étape dans l'encouragement des récoltes sélectives qui était franchie avec l'introduction du sac-poubelle payant sur le territoire de la commune, l'objectif étant de diminuer la quantité de déchets ménagers mis en décharge. Les résultats sont plus qu'encourageants puisque les quantités récoltées pendant les trois premiers mois de 1999 sont pratiquement d'un tiers inférieures à celles collectées pendant la même période en 1998, soit 2.351.940 kg en 1999 contre 3.436.540 en 1998.

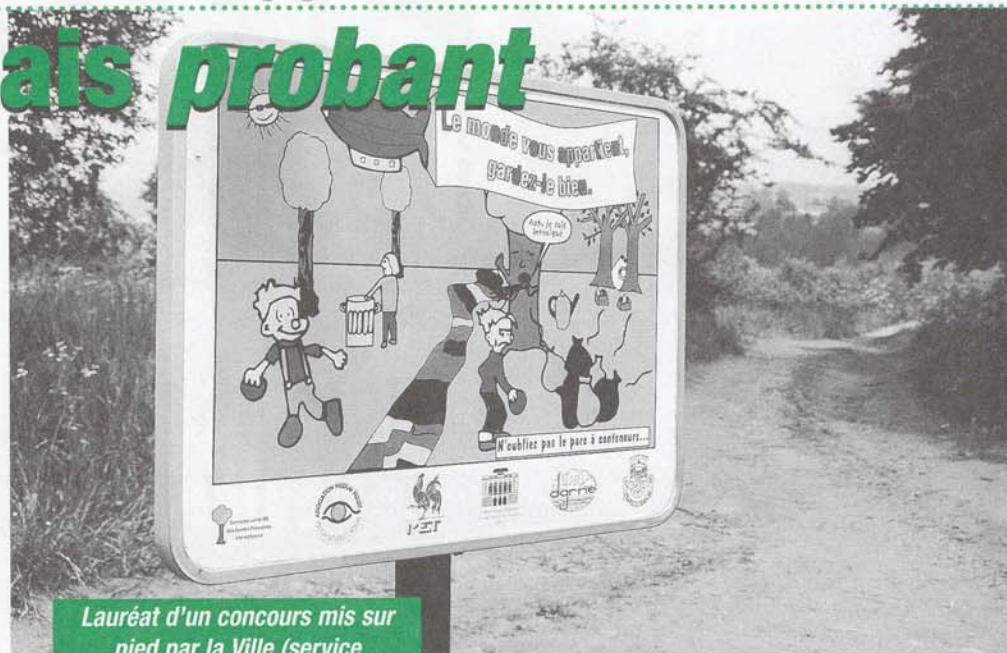
Modification des heures d'accès aux parcs à conteneurs

Depuis le 1er mai dernier, les parcs sont ouverts :

- mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h à 18h
- mercredi : de 10h30 à 12h30 et de 13h à 19h
- samedi : de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h

Tél. 087/35.09/68

(Parc du Quai de la Vesdre)



Lauréat d'un concours mis sur pied par la Ville (service Environnement) dans les écoles, ce dessin sensibilise la population au fléau des dépôts sauvages.

En extrapolant les chiffres des trois premiers mois sur l'année entière et en admettant que la situation actuelle se maintienne, la Ville de Verviers échappera à l'application du décret-sanction de la Région Wallonne. Ce décret impose aux communes une réduction progressive des quantités récoltées par an et par habitant qui ne peut excéder, en 1999, 270 kg/an/habitant, 260 kg en 2000, 250 kg en 2001 et 240 kg en 2002. Tout n'est pas encore gagné pour autant. Si la grande majorité des Verviétois ont compris la nécessité de la démarche, les services communaux ont été amenés, sur ces mêmes trois mois, à ramasser 41.700 kg de déchets issus de "dépôts sauvages". En conséquence, 83 procès-verbaux ont été rédigés avec un minimum de 7.500 francs de frais forfaitaires d'enlèvement à payer par ceux qui ont été identifiés.

...et pour l'avenir

Nous l'avons dit, l'effort doit être maintenu, voire amplifié. C'est fondamentalement que les habitudes et les comportements doivent changer. Dans cette optique, la Ville s'est engagée à miser sur la prévention par la sensibilisation et l'information permanente des citoyens. Au travers d'un plan triennal qui devrait être subsidié par la Région Wallonne, elle a prévu des actions d'initiation au

Y' a pas photo

Date	Déchets produits (cumulés)
01/97	1.060.520 kg
01/98	1.057.460 kg
01/99	674.160 kg
02/97	2.278.700 kg
02/98	2.235.660 kg
02/99	1.485.800 kg
03/97	3.553.620 kg
03/98	3.436.540 kg
03/99	2.351.940 kg

compostage, de sensibilisation des enfants dans les écoles et d'information générale à la population sur l'ensemble de la problématique des déchets et son évolution.

Les parcs à conteneurs de Verviers, du Laboru et maintenant des Plenesses, ainsi que les bulles à verre et les conteneurs à chaussures dispersés sur le territoire de la commune restent une solution permanente. Mais le plus important est sans doute d'attaquer le problème à la source, en modifiant nos habitudes d'achats. Privilégier les emballages consignés, marchandises en vrac ou autres sacs réutilisables est essentiel. Car la meilleure façon de régler un problème est sans conteste d'empêcher son apparition.

Un renseignement concernant les passages de Terre (ramassage de papiers, cartons et vêtements) ?

Composez le 087/325.231 ou le 087/325.352 (Service Qualité de la Vie).

La Province de Liège

Un peu *verviétoise*

Le 24 octobre 1994, la Province de Liège annonçait les grands axes de la politique générale de la Députation Permanente pour les années 1995-2000. Cette déclaration de politique générale, la première de l'histoire de la Députation Permanente, s'intitulait "Une province pour l'an 2000", elle s'articulait autour de 3 thèmes précis : "Solidarité, Efficacité-Performance, Ouverture" avec des objectifs clairement définis. Dans le chapitre "Ouverture", Gaston GERARD, député permanent, devait préciser : "Il n'y a pas de vie sans dialogue. C'est ce dialogue de vie que votre Députation Permanente vous propose d'établir, de conforter, de structurer. Il s'agit d'ouverture interne, mais surtout d'ouverture vers l'extérieur, vers le citoyen". Dans ce cadre, la Députation Permanente annonçait qu'elle avait l'intention d'installer progressivement, en fonction

des possibilités, un réseau d'antennes provinciales décentralisées qui seraient inaugurées dans les chefs-lieux d'arrondissement - Liège, Verviers, Huy, Waremme et Eupen - et accessibles à la population.

Aujourd'hui, les antennes de Liège, Verviers, Huy et Waremme sont déjà opérationnelles. L'antenne de Verviers a été la première inaugurée, le 12 septembre 1995. Située 1, rue des Martyrs à 4800 Verviers, cette antenne est accessible au public tous les jours, du lundi au vendredi, de 10h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.

(Tél : 087/35.08.48). Le visiteur peut y obtenir toutes les informations relatives aux différentes activités de la Province, que ce soit en matière de santé, d'enseignement, d'économie, de tourisme, de prêts sociaux, d'environnement ou encore de réglementations diverses. L'anten-



ne provinciale de Verviers reçoit chaque année des milliers de demandes. Elle constitue une véritable interface entre la Province et la population.

Partenaires pour réussir



Action 9

Le bassin Meuse-Vesdre, qui couvre le territoire de 33 communes dont la ville de Verviers, a été retenu par la Commission européenne et la Région wallonne comme zone OBJECTIF 2 pour la programmation 94-99. L'initiative vise à renforcer les perspectives de développement des entreprises appartenant à des

secteurs porteurs de croissance. Dans ce cadre, une cellule d'animation économique dénommée "ACTION 9" a été créée.

Neuf partenaires dont Verviers-Dison-Pepinster ont décidé de travailler ENSEMBLE pour permettre aux quelque 24.000 PME concernées dans le bassin industriel Meuse-Vesdre d'accéder facilement et surtout GRATUITEMENT aux 9 services proposés :

- Assistance à la création d'entreprise
- Assistance au projet de développement
- Assistance pour la demande d'aide publique
- Etude d'autres formes de financement
- Etude d'implantation de l'activité
- Développement de partenariat
- Aide au commerce extérieur
- Première approche du marché
- Assistance à la formation

Les PME situées sur le territoire de Verviers peuvent cocher le ou les services gratuits qui les intéressent dans la liste ci-dessus et renvoyer par FAX à la SPI+ (coordinatrice) au **04/220.11.20 :**

- Oui, je suis intéressé par les services gratuits ACTION 9.
 Je souhaite être contacté pour obtenir davantage d'informations.

Nom - Prénom : _____

Entreprise : _____

Fonction dans l'entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Un toit pour tous

Encourager et augmenter l'offre de logements décents à loyer modéré. Voilà la mission que s'assigne "Gestion Logement Verviers". En deux ans et demi, cette asbl a déjà trouvé un toit à 65 personnes. Comment ? En conciliant intérêts des locataires et des propriétaires.

L'asbl "Gestion Logement Verviers" est l'une des 17 agences immobilières sociales agréées par le ministère du Logement de la Région Wallonne. Elle a vu le jour en janvier 97 sous l'impulsion de la Ville de Verviers, du CPAS et de différentes associations locales à vocation sociale. Son objectif majeur : permettre à des Verviétois à revenu modeste d'accéder à des logements décents dans leur commune. Sans créer de ghettos. Pour l'atteindre, elle s'astreint à rencontrer les besoins des locataires tout en tenant compte des légitimes priorités des propriétaires. L'approche est donc d'autant plus intéressante que chacune des deux parties y trouve son compte.

Le locataire d'abord. Seule condition pour voir sa candidature retenue : disposer d'un revenu net imposable (hors allocations familiales) de maximum 48.000 BEF par mois. Lorsque son dossier est accepté et abouti, le locataire est assuré d'obtenir un logement décent pour un loyer correct. Comme dans le cadre d'une habitation classique, il dispose d'un bail qui lui donne des garanties d'occupation. Par ailleurs, il bénéficie d'un encadrement social : conscientisation à l'importance de payer son loyer et de respecter le logement, aide à l'acquisition de bonnes habitudes (hygiène, économie d'énergie, gestion financière,...), information sur les aides disponibles et sur le cadre juridique. Cet encadrement peut, si nécessaire, être assorti d'une guidance budgétaire.

Rentrées garanties

Comme son nom l'indique, "GLV" s'engage vis-à-vis des propriétaires, à gérer leurs biens immobiliers situés sur le territoire de la commune. Gérer, cela signi-

fie rédiger les baux, effectuer l'état des lieux ou encore s'assurer que le locataire souscrit un contrat d'assurance.

Mieux : lorsqu'un propriétaire accepte de confier à l'asbl son studio, son appartement ou sa maison, il reçoit la garantie du paiement mensuel du loyer, même si le locataire ne paie pas. "GLV" prend également en charge les vides locatifs, le respect de l'état des lieux et l'exécution des travaux incombant aux locataires. Elle peut encore aider le propriétaire à remettre en état un logement et se charger de récupérer le montant des travaux sur les premiers loyers. De ces garanties découlent plusieurs avantages pour les propriétaires : le risque inhérent au logement de personnes en difficulté disparaît, l'occupation ininterrompue de leurs logements est assurée; les rentrées sont donc certaines et fixes. Cette sécurité justifie la seule exigence de "GLV" envers les propriétaires : qu'ils acceptent de négocier un loyer légèrement inférieur au taux du marché.

"Gestion Logement Verviers" dispose aujourd'hui de 35 habitations abritant 65 personnes. L'asbl espère en gérer 50 d'ici la fin de l'année. Tout est mis en œuvre pour trouver des logements supplé-

mentaires sur le territoire de la commune, même si toutes les demandes ne pourront être honorées. Rien que l'an dernier, pas moins de 250 candidatures ont été introduites par les candidats locataires...

"Gestion Logement Verviers"
Rue des Alliés, 19
Tél.: 087/31.09.42.

Heures des permanences :

- lundi : de 9h à 12h
- jeudi : de 13h à 16h

Disséminés aux 4 coins de la commune, les logements de "Gestion Logement Verviers" sont généralement installés dans des maisons particulières.



Plaines de jeux communales

Pour qui ?

- Pour tous les enfants en âge d'école maternelle ou primaire.

Quelles activités ?

- Jeux, pour l'extérieur comme pour l'intérieur.
- Natation, promenade.
- Animations diverses organisées par des moniteurs qualifiés.

Quand ?

Du 1er juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Une garderie fonctionne dès 7h :

- Ecole rue des Hospices (à destination de la plaine Deru).
 - Ecole rue Ortmans (à destination de la plaine Peltzer).
 - Ecole rue N. Arnold à Petit-Rechain (à destination de la plaine des Tourelles).
 - Ecole gardienne rue Snoeck à Ensival (à destination de la plaine d'Ensival).
- A 17h : les enfants peuvent retourner sous la conduite d'un aide-moniteur dans les écoles de départ où la garderie fonctionne jusqu'à 17h30.

Déplacements :

Les enfants peuvent se rendre aux plaines

- soit directement à partir de 8h30.
- sous la conduite d'un aide-moniteur au départ des quatre écoles (garderie) à 8h.

Autre chose ?

- Le potage est offert à midi.
- Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents.
- Aucune inscription préalable n'est nécessaire, mais il faut se présenter au chef de plaine dès son arrivée.
- Un droit de 60 BEF par jour est demandé à chaque enfant. Il est de 150 BEF maximum pour trois enfants ou plus d'une même famille.

Pratiquement :

Plaine PELTZER (rue de la Concorde, 6).

Rassemblement des enfants à partir de 7h à l'école communale rue Ortmans Hauzeur.

Plaine d'ENSIVAL (bassin de natation, au Préry)

Rassemblement des enfants à partir de 7h à l'école communale rue Snoeck.

Plaine des TOURELLES (Domaines des Tourelles, route de Grand-Rechain)

Soit rassemblement des enfants à partir de 7h à l'école communale rue Nicolas Arnold, soit place de Petit-Rechain, devant l'ancienne maison communale, entre 8h et 8h15.

Plaine DERU (chemin de Rouheid, Heusy)

Un transport gratuit par autobus (TEC) est assuré. Un ramassage des enfants a lieu dès 8h15 suivant l'itinéraire ci-après (le retour, prévu entre 17h et 17h30, se fait selon le même itinéraire, en sens inverse) :
rue de la Chapelle (école) - rue du Peignage (centre récréatif) - Parvis Saint-Antoine - place Saint-Remacle - rue des Hospices (école-garderie où les enfants sont accueillis dès 7h) - rue Carl Grün (école) - chemin Ma Campagne (Stembert) - Ecole de Stembert Centre - bas avenue Lambert - Stade de Bielmont - avenue de Spa (Delhaize).

Du volley sur les plages verviétoises



Du 18 au 22 août prochains, le forum de la place Verte se muera en terrain de beach-volley ! L'initiative s'inscrit dans le cadre du développement du concept de Gestion Centre-Ville. Elle a été développée en partenariat par les échevinats des Sports et des Travaux, et grâce au soutien du club de volley local et de la société O'Neil.

Les 18, 19 et 20 août, le terrain sera réservé aux groupements de jeunes le matin, aux quartiers verviétois l'après-midi et aux entreprises, institutions parastatales et publiques en soirée. Samedi 21, il accueillera des matchs entre clubs verviétois et des communes périphériques. Enfin, le dimanche 22, une avant-midi libre permettra la pratique d'activités comme le football sur plage ou le badminton. L'après-midi, le sable verviétois sera le théâtre de démonstrations de beach-volley par des professionnels de la discipline. L'installation de ce terrain créera toute une émulation visant à décliner le sport en ville sous différentes formes. Les plaines de jeux et quartiers d'initiatives seront partie prenante. Des activités récréatives verront le jour, notamment en collaboration avec des écoles de cirque.

Renseignements :

Asbl Gestion Centre-Ville :
087/35.05.73



Pour tout autre renseignement :
Echevinat des Affaires Sociales,
de la Famille et de la Jeunesse,
Place du Marché, 31 - Verviers - Tél. : 325.290.

Grande braderie '99

Tout doit partir !

Fidèles à la tradition, l'Echevinat du Commerce et les commerçants s'associent, cette année encore, dans l'organisation de la grande braderie en Centre-Ville. L'édition 1999 sera particulière à plus d'un titre. D'abord, elle ne s'étalera plus sur quatre jours mais sur trois : du vendredi 25 au dimanche 27 juin inclus. Son impact sera renforcé cette année car pour la première fois, la braderie se terminera un dimanche. L'expérience

menée dans d'autres communes a montré à quel point le dernier jour du week-end était propice aux achats. Il apparaît donc judicieux de tenter l'aventure à Verviers. Enfin, ce nouveau calendrier permettra également de limiter au maximum l'interruption des travaux en cours rue Crapaurue.

Comme chaque année, l'aspect festif et convivial de la grande braderie en fera bien plus qu'un simple rendez-vous des bonnes affaires avant les départs en vacances. Vendredi soir, l'ouverture des commerces jusqu'à minuit sera rythmée par la présence d'ensembles musicaux en rue. Samedi, la rue Jules Cerexhe accueillera en soirée un "festival de terrasses" animé par des groupes de jazz. Quant au dimanche, bénéficiant de la concordance de date avec la remise des Chapuis, sur le thème du cirque, les rues de Verviers accueilleront divers artistes. Sans compter les nombreuses autres animations en tous genres qui donneront à cette grande braderie la chaleur que les Verviétois connaissent bien.



Année scolaire 1999 - 2000



Ecoles Communales de Verviers

Un horizon proche !

Dans toutes les écoles communales de la Ville de Verviers, les inscriptions seront prises aux dates et heures suivantes :

- tous les jours du mois de juin de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h30;
- le jeudi 26 aout de 16h à 18h,
le vendredi 27 aout de 10 à 12h et de 16 à 18h,
le samedi 28 aout de 10 à 12h,
le lundi 30 aout de 10 à 12h et de 16 à 18h,
le mardi 31 aout de 10 à 12h et de 16 à 18h;
- le mercredi 1er septembre de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h30.

Tous les directeurs d'école seront, en outre, à votre disposition à d'autres moments : un prospectus donnant toutes les précisions nécessaires sera bientôt déposé dans votre boîte aux lettres personnelle.

Attention :

l'article 79 du décret "Missions de l'école" stipule que l'inscription dans un établissement d'enseignement primaire se prend au plus tard le premier jour ouvrable du mois de septembre. Cette obligation concerne toutes les écoles, sans exception. Par contre, l'inscription dans l'enseignement maternel reste possible toute l'année.

Renseignements :

Bureau de l'Instruction Publique,
tous les jours ouvrables de juillet et d'aout de 8 à 12h et de 13h30 à 16h,
Tél : 087/325.265 ou 325.266

«L'embarras du choix»

**Institut supérieur Pédagogique et Economique
(Haute Ecole Charlemagne - Implantation de Verviers)**

Rue des Wallons, 44 - 4800 VERVIERS
Tél.: 087/33.29.47 - Fax : 087/33.72.49

Options :

- instituteur(trice) primaire;
- graduat en gestion hôtelière;
- graduat en secrétariat de direction.

Institut supérieur industriel (Haute Ecole Charlemagne - Implantation de Verviers)

Rue de Séroule, 8 - 4800 VERVIERS
Tél.: 087/29.27.40 - Fax : 087/23.14.23

Options :

- candidature Ingénieur industriel polyvalente;
- ingénieur industriel en textiles techniques;
- ingénieur industriel en emballage et conditionnement;
- graduat de technologie de laboratoire médical.

Institut Sainte-Claire

Rue Sècheval, 34 - 4800 VERVIERS
Tél.: 087/30.00.92 - Fax : 087/35.09.04

Options :

- graduat en secrétariat de direction/langues;
- régendat en habillement;
- graduat en mode, conception technique et stylisme.

Haute Ecole Rennequin Sualem

Rue aux Laines, 89 - 4800 VERVIERS
Tél.: 087/33.19.80 - Fax : 087/33.19.80

Option :

- graduat en Bureau de dessin et d'organisation en construction.

**Ecole d'Infirmières
(Haute Ecole André Vésale - Implantation de Verviers)**

Avenue Peltzer, 40 - 4800 VERVIERS
Tél.: 087/29.10.40 - Fax : 087/22.16.89

Option :

- graduat en infirmerie.

L'art, ça s'apprend

Académie des Beaux-Arts

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace
Place du Palais 15 à 4800 Verviers
Tél - Fax : 087/22.45.42

Conservatoire de Verviers

Musique - Arts de la Parole et du Théâtre - Danse
Rue Chapuis 6 à 4800 Verviers
Tél : 087/33.76.90 ou 33.52.52
Fax : 087/33.00.64

Enseignement destiné aux

- Académie : enfants, adolescents et adultes;
- Conservatoire : enfants, adolescents "amateurs" et à vocation préprofessionnelle, adultes

Cours dispensés

- Académie : dessin, peinture, sculpture, ébénisterie (sculpture sur bois), gravure, photographie, décoration, trait, couleur, volume,...
- Conservatoire : tous les instruments, transposition, écritures, analyse, chant, déclamation, art dramatique, diction, danse, chant d'ensemble, formation musicale, histoire de la littérature, du théâtre, de la musique, art lyrique, musique de chambre, claviers, orchestres,...

Inscriptions

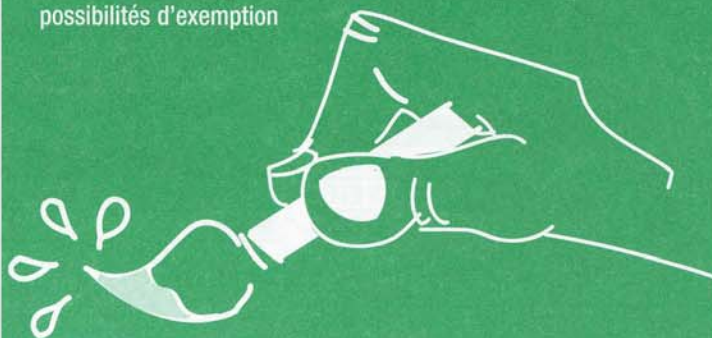
- Académie : dès le 06/09
- Conservatoire : dès le 01/09

Reprise des cours :

- Académie : le 13/09
- Conservatoire : dès le 01/09

Minerval

gratuit pour les - de 12 ans
minerval commun pour l'Académie et le Conservatoire
possibilités d'exemption



Journées du patrimoine

"Un siècle d'architecture moderne 1850-1950"

Après les journées du patrimoine 1998 où les Verviétois ont fait la fête autour de leur richesse patrimoniale, l'équipe composée du Centre Culturel Régional de Verviers, de la Maison du Pays de Vesdre et de l'Association des Guides de l'Arrondissement de Verviers remet le couvert ces 11 et 12 septembre 99. Le thème retenu cette année, "Un siècle d'architecture moderne 1850-1950", est particulièrement bien illustré dans notre ville.

Parmi les nombreux centres d'intérêt, nous avons sélectionné :

- 1) un siècle d'architecture funéraire au cimetière de Verviers
- 2) le romantisme des boulevards et des parcs "ambiance XIXe siècle"
- 3) l'architecture religieuse dans la ville (néoroman et néogothique)
- 4) un siècle de développement ferroviaire

- 5) l'architecture privée du centre-ville
- 6) le Palais de Justice (en reprise très demandée)
- 7) la Gendarmerie en journées portes ouvertes
- 8) découverte en autocar du patrimoine religieux au Pays de Herve, avec réservation préalable.

Toutes ces visites sont gratuites, sauf la promenade en car (participation aux frais et réservation souhaitées), et commentées par des guides diplômés. Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner à la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (087/33.02.13) ou au C.C.R. (087/39.30.39).

Parallèlement, l'Association Avenir et Sauvegarde des Raines vous invite à venir découvrir la Grand-Poste.

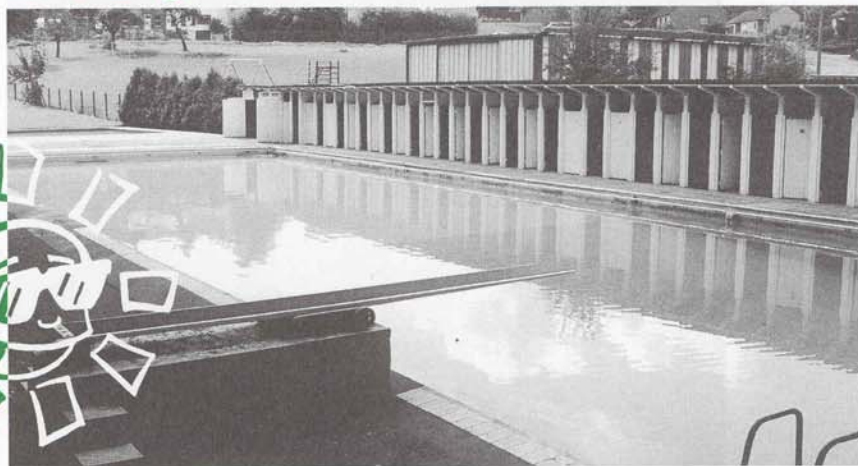
- Samedi 11 septembre de 20h à 22h : Verviers by night - découverte nocturne du panorama de Verviers depuis la tour de 80 m de haut.

- Dimanche 12 septembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 :

- > visites libres et guidées (10h, 11h30, 14h30 et 15h30) de la Grand-Poste
- > animations pour enfants (jeux) en collaboration avec l'Institut Don Bosco
- > exposition des plans de rénovation de la Grand-Poste avec commentaires des architectes.

La Région wallonne éditera, comme chaque année, une brochure reprenant toutes les activités de ce week-end. Elle sera disponible dès le mois d'août à la Maison du Tourisme et au Centre Culturel Régional.

Nos piscines extérieures



En cette veille de période estivale, les bassins extérieurs d'Ensival (notre photo) et de Mangombroux sont fin prêts pour vous accueillir.

Piscine d'Ensival Rue Préry - 4800 Ensival

Tél. : 087/22.15.78.

Ouverte du 1er juillet au 31 août 1999 de 13h30 à 19h.

Tarifs	
Adultes :	55 BEF
Enfants :	45 BEF
Visiteurs :	30 BEF
Abonnements (30 bains) :	
Adultes :	1.000 BEF
Enfants :	650 BEF

Piscine de Mangombroux Avenue Reine Astrid, 194 - 4802 Heusy

Tél. : 087/22.04.72.

Ouverte tous les jours du 1er juillet au 31 août de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30; le dimanche, jusqu'à 18h.

Tarifs	
Enfants (jusqu'à 12 ans) :	35 BEF
Adultes :	50 BEF

En route pour l'immatriculation

L'antenne Direction Immatriculation Véhicules (D.I.V.) de Verviers Eupen peut vous rendre de multiples services : immatriculation des véhicules (sauf les plaques de transit et marchandes), duplicata d'un certificat d'immatriculation, radiation de plaques, demande de plaque personnalisée, déclaration "old timer",...

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi : de 9h à 16h sans interruption;
- pour les véhicules importés : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Renseignements :

Tél. : 087/56.96.86 - Fax : 087/56.96.87
Rue de Verviers, 80A - 4700 Eupen.

Un été de kermesses

Heusy (kermesse "Village en Fête")	du 18 au 22 juin
Stembert (kermesse)	du 17 au 21 juillet
Petit-Rechain	du 24 au 27 juillet
Ensival (kermesse)	du 7 au 10 août
Lambermont (kermesse)	du 21 au 24 août
Verviers (septembre)	du 5 au 12 septembre